

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

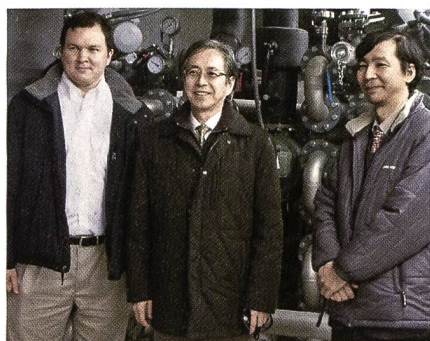
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ENERGIES RENOUVELABLES

Des délégations étrangères s'intéressent aux eaux usées suisses



La délégation japonaise devant l'échangeur de chaleur de la centrale de chauffage du complexe de Brünnen Nord.

En Suisse, la consommation moyenne d'eau s'élève à 160 litres par jour et par personne. Les ménages rejettent quotidiennement plus d'un milliard de litres d'eau tiède dans les canalisations. Cette énergie peut être récupérée par les pompes à chaleur pour la production d'eau chaude et le chauffage des bâtiments. Il serait d'ailleurs possible théoriquement d'alimenter ainsi un bâtiment sur six. La Suisse a su développer l'exploitation de l'énergie des eaux usées tout au long des deux dernières décennies. Il y a aujourd'hui plus de septante installations en service qui chauffent (et dans plusieurs cas refroidissent) des immeubles locatifs, des lotissements, des bâtiments commerciaux, des écoles, des

complexes sportifs ou des piscines. Les fabricants suisses sont leaders mondiaux dans ce domaine et plus spécifiquement dans l'application et l'utilisation de la technologie des échangeurs de chaleur. Des représentants du gouvernement et de la recherche, ainsi que des bureaux d'ingénieurs et des entrepreneurs, de Suisse et de l'étranger, prennent régulièrement contact avec InfraWatt, partenaire du programme SuisseEnergie pour les infrastructures situées à Winterthur, pour obtenir des renseignements et des informations sur de telles installations. Vu le nombre de demandes provenant de l'étranger, l'Office fédéral de l'énergie a décidé de soutenir InfraWatt dans l'organisation de visites d'installations et l'accueil de délégations étrangères. Le but de ces visites n'est pas seulement de permettre aux membres des diverses délégations étrangères de se familiariser avec le système de récupération de chaleur des eaux usées au moyen des pompes à chaleur, mais également de proposer une plateforme d'échange aux entreprises suisses pour d'une part présenter leurs produits et leurs services, et d'autre part nouer des contacts qui pourront éventuellement déboucher sur des opportunités d'affaires. Entre juillet 2010 et janvier 2011, le projet a déjà permis d'accueillir quatre délégations provenant de Bolivie, de Taïwan, de France et du Japon. Suite au succès de ce projet, plusieurs demandes de l'étranger sont déjà en

cours de traitement auprès d'InfraWatt pour la mise sur pied de visites d'installations pour l'utilisation de la chaleur des eaux usées.

Renseignements:

Richard Phillips,
section Energies renouvelables, OFEN,
richard.phillips@bfe.admin.ch

Important potentiel de la chaleur solaire dans les bâtiments d'habitation

L'énergie solaire pourrait fournir presque les trois quarts de la chaleur nécessaire (chaleur ambiante et eau chaude sanitaire) à près de la moitié de tous les bâtiments d'habitation situés en zone rurale et à un huitième de ceux situés en ville. Voilà ce que montre une étude publiée fin 2010 sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) portant sur les potentiels de collecteurs solaires pour des bâtiments d'habitation du canton de Fribourg et de la ville de Zurich.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Le rapport final en allemand est disponible sur le site de l'OFEN www.bfe.admin.ch

EXPOSITION

Pourquoi la Terre est-elle chaude? Exposition à la Maison tropicale de Frutigen

La Maison tropicale de Frutigen puise la majeure partie de son énergie de fonctionnement dans l'eau chaude qui jaillit de la montagne au tunnel de base du Lötschberg. Elle s'en sert pour élever des poissons et produire des fruits tropicaux. La chaleur de cette eau trouve son origine dans l'énergie géothermique. Pour répondre aux nombreuses questions des visiteurs, les exploitants du lieu ont eu l'idée de mettre sur pied une exposition spéciale intitulée «Pourquoi la terre est-elle chaude?». Cette exposition conduit le visiteur en 46 minutes à travers les 4,6 milliards d'années d'existence de notre planète. Ouverte le 29 janvier 2011, elle enchante petits et grands jusqu'au 31 octobre 2011.

Pour en savoir plus:

www.tropenhaus-frutigen.ch

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Acquisition transfrontalière de services système

Les exploitants de centrales françaises peuvent désormais répondre aux appels d'offres suisses de puissance de réglage primaire. Cette collaboration transfrontalière constitue une première européenne en matière d'acquisition du service système de réglage primaire, lequel assure une fonction centrale de l'approvisionnement électrique: maintenir l'équilibre entre la production et la consommation.

Pour en savoir plus:

www.swissgrid.ch

Rétribution à prix coûtant du courant injecté: baisse du taux et relèvement du «plafond» pour le photovoltaïque

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le taux de la rétribution à prix coûtant (RPC) a diminué de 18% pour le courant d'origine solaire, tandis que la part des fonds d'encouragement réservée à cette technologie («plafond») est passée de 5 à 10%. Ce changement fait suite à une décision prise le 10 décembre 2010 par le Conseil fédéral en raison de la baisse marquée du coût des installations photovoltaïques. Il a voté dans ce sens une révision de l'ordonnance sur l'énergie.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

WATT D'OR

A la recherche de prestations énergétiques exceptionnelles



L'Office fédéral de l'énergie décerne au début de chaque année le Watt d'Or pour récompenser les prestations exceptionnelles dans le secteur de l'énergie. Les candidatures

au Watt d'Or 2012 peuvent être envoyées jusqu'au 31 juillet 2011. La distinction du Watt d'Or est attribuée dans les cinq catégories suivantes: société, technologies énergétiques, énergies renouvelables, mobilité efficace et bâtiments. Pour être nominés, les projets doivent avoir été réalisés ou être actifs entre août 2010 et juillet 2011. Ils doivent témoigner d'un progrès notable par rapport à l'état antérieur de la technique et doivent présenter un net avantage énergétique allant dans le sens de la politique énergétique suisse. De plus amples renseignements ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sous www.wattdor.ch.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

ENERGIE NUCLÉAIRE

Avis de la Commission fédérale de sécurité nucléaire sur les projets de nouvelles centrales nucléaires

La Commission fédérale de sécurité nucléaire (CSN) a étudié les expertises publiées en novembre 2010 par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) sur les trois demandes d'autorisation générale pour de nouvelles centrales nucléaires dans les cantons d'Argovie, de Berne et de Soleure. Dans trois avis rédigés au début janvier 2011 à l'attention du Conseil fédéral et du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, la CSN atteste que l'IFSN a procédé à un examen complet et détaillé des demandes

sous l'angle de la sécurité et de la faisabilité technique. Elle corrobore largement les conclusions de l'IFSN ou fait des recommandations et des remarques supplémentaires.

Renseignements:

Bruno Covelli,
président de la CSN,
062 842 15 88

Les prises de position de la CSN sont disponibles en allemand sur le site www.bfe.admin.ch

NOMINATION

Daniel Büchel nouveau sous-directeur à l'OFEN



Daniel Büchel a été nommé sous-directeur de l'Office fédéral de l'énergie OFEN. Il prend la direction de la division Efficacité énergétique et énergies renouvelables. Cette division s'occupe essentiellement de la mise en œuvre et de l'application de la législation ainsi que de la formation et du perfectionnement professionnels dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Daniel Büchel prend en outre la direction du programme SuisseEnergie, qui est coordonné par sa division et grâce auquel l'OFEN apporte une importante contribution à la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique suisse. Daniel Büchel prendra ses fonctions le 1^{er} avril 2011. Il succède à Michael Kaufmann qui a repris la direction de la Haute école de musique de Lucerne au 1^{er} mars 2011.

Renseignements:

Marianne Zünd,
responsable de la communication OFEN,
marianne.zuend@bfe.admin.ch

Abonnements/Service aux lecteurs

Vous pouvez vous abonner gratuitement à *energeia*:

par e-mail: abo@bfe.admin.ch, par fax ou par poste

Nom: _____

Adresse: _____

NP/Lieu: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Anciens numéros: _____ Nbre d'exemplaires: _____

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10